



L'accueil avant et après l'école

Il permet de déposer les enfants plus tôt le matin et de les reprendre plus tard le soir...

L'accueil du matin

Les enfants sont accueillis le matin de 7h à 8h20 dans chaque groupe scolaire. La facturation se fait au forfait, suivant le tarif correspondant au quotient familial de la famille.

L'accueil du soir

L'accueil post scolaire se déroule dans les écoles respectives des enfants de 16h30 à 19h. La facturation se fait à l'heure, suivant le tarif correspondant au quotient familial de la famille. Attention, au-delà de 19h, une pénalité financière sera facturée et pourra entraîner l'exclusion temporaire ou définitive de l'enfant en cas de récidive.

Pendant le temps post-scolaire, [un temps leçon](#) pour les élémentaires est proposé le lundi et/ou le mardi et/ou le jeudi de 17h à 17h30 ou de 17h30 à 18h. L'inscription de votre enfant vous engage pour une période entre les vacances scolaires et un créneau horaire.

Contact

Guichet unique

Hôtel de Ville

1 place du Cœur Battant

Tél. : 01 34 24 53 55

guichetunique@mairie-vaureal.fr

Document(s)

[TARIFS 2024 \(À COMPTER DU 1ER MA\)](#)

[Règlement périscolaire 2023-2024](#)

Liens utiles

[Espace Citoyens de Vauréal](#)